

ÉDITORIAL

Si la colonne de cet édito se réduit en largeur, c'est parce que l'agenda gonfle... Tant mieux ! Il faut dire que l'actualité de la dette est riche en ce printemps 2005 : journée internationale de mobilisation sur la dette à la mi-mai, les événements au Togo, au Niger, en Equateur, au Nigeria, le référendum sur le traité européen, la nomination de personnages contestés à des postes-clés des institutions internationales... Notre action se renforce avec la naissance officielle du CADTM Marseille et une nouvelle publication que nous vous invitons à découvrir très vite. Avant de vous souhaiter bonne lecture, nous voulons dédier ce bulletin aux Togolais morts en cette fin avril 2005 pour avoir manifesté contre des élections truquées.

— L'ÉQUIPE DU CADTM FRANCE

DETTE RÉPUDIÉE...

... est à jamais pardonnée, non ? Ça bouge au Nigeria où la Chambre des représentants a adopté en mars 2005 une motion demandant au gouvernement d'Olusegun Obasanjo l'arrêt du remboursement de la dette extérieure. Selon le président de la Commission pour les Finances de cette Chambre, Farouk Lawan, il est "inconcevable que le Nigeria ait payé 5,14 milliards d'euros pour le service de sa dette au cours des deux dernières années mais qu'en même temps le poids de cette dette ait augmenté de 5,73 milliards de dollars en l'absence de nouvel emprunt. Cela ne peut plus durer. Nous devons rejeter cette dette." Le président Obasanjo a déclaré qu'il allait essayer de voir avec le FMI, la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds... Evidemment les créanciers ne vont pas l'entendre ainsi, mais faut-il vraiment leur demander leur avis ?

Bulletin N°18

Mai 2005

E-mail : france@cadtm.org

Site : www.cadtm.org

AGENDA

- 9 mai, Grenoble (38)** : intervention d'Eric Toussaint sur le Brésil.
- 10 mai, Alès (30)** : participation du groupe CADTM de Nîmes à une soirée organisée par Attac.
- 11 mai, Orléans (45)** : intervention de Damien Millet à l'invitation du Réseau forum des Droits humains.
- 11 mai, Talence (33)** : intervention d'Eric Berr à 19h, dans le cadre des soirées du RADSI.
- 12 mai, St Médard en Jalles (33)** : intervention d'Eric Berr après le film *Le bien commun*, à 20h30.
- 13 mai, Rambouillet (78)** : intervention de Roseline Péluchon et Nicolas Sersiron après *Le Cauchemar de Darwin*, avec Artisans du monde.
- 13 mai, Bordeaux (33)** : intervention d'Eric Berr après *Mémoire d'un saccage* à 20h30, à l'Utopia.
- 14-16 mai** : journées internationales de mobilisation sur la dette, avec de nombreux rendez-vous en France
- 14 mai, Bordeaux (33)** : intervention d'Eric Berr au Forum social local, sur l'Europe, à 10h15.
- 15 mai, Voiron (38)** : stand CADTM à la quinzaine d'information sur le commerce équitable.
- 15 mai, Bordeaux (33)** : intervention d'Eric Berr après le film *Brésil Mato Grosso*, à 14h15.
- 20 mai, Achères (78)** : intervention de Damien Millet après le film *Le Cauchemar de Darwin*.
- 20 mai, Marseille (13)** : intervention de Mickaël Grosos après *Le prix de l'or*.
- 21 mai, Pau (64)** : intervention de Claude Quémar au Forum social local.
- 22 mai, Poitiers (86)** : stand pour *Le monde en fête*.
- 27 mai, Orléans (45)** : intervention de Damien Millet sur le thème *Les Tsunamis de la dette*, au Chiendent.
- 28 mai, Clapiers (34)** : intervention du groupe de Nîmes à la fête d'Attac Pic St Loup.
- 31 mai, Paris (11e)** : intervention de Renaud Savéan à 19h, à la Passerelle, après le film *Le prix de l'or*.
- 3 au 5 juin, Angoulême (16)** : stand CADTM et débat au Festival Musiques métisses.
- 7 juin, Valognes (50)** : intervention de François Mauger après le film *Life and Debt*.
- 9 juin, Nîmes (30)** : débat animé par le groupe de Nîmes après un film sur le Ghana.
- 9 juin, Bordeaux (33)** : intervention d'Eric Berr dans le cadre des ateliers d'Espaces Marx, à 19h.
- 11 juin, Paris (11e)** : CA du CADTM France.
- 11 juin, Versailles (78)** : intervention de Damien Millet à l'invitation des Amis du Monde diplomatique.
- 14 juin, Sens (89)** : intervention de Roseline Péluchon et Nicolas Sersiron après *Le Cauchemar de Darwin*.
- 16-19 juin, Barcelone** : Forum social méditerranéen.

DES INSTITUTIONS PRISES EN OTAGE

L'offensive des conservateurs au sein des institutions internationales a marqué des points ces derniers mois. Ceux qui, comme nous, luttent pour une autre logique n'auront pas droit tout de suite au repos... En revanche, notre esprit de révolte s'en trouve alimenté d'autant...

Scène 1 : le 18 janvier 2005, Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), a décidé de nommer Ann Veneman, Ministre de l'Agriculture de l'Administration Bush, au poste de Directrice exécutive de l'UNICEF. Or les Etats-Unis et la Somalie sont les deux seuls pays qui ont refusé de ratifier la Convention des Nations unies sur les Droits de l'Enfant (189 pays l'ont ratifiée). On imagine les pressions auxquelles Kofi Annan a été soumis de la part de Washington pour adopter une telle décision.

Scène 2 : le 28 février 2005, Kofi Annan a décidé de nommer Supachai Panitchpakdi (Thaïlande) comme secrétaire général de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), pour quatre ans à compter du 1er septembre. Cette nomination a de quoi surprendre quand on sait que celui qui est surnommé Docteur Sup est actuellement à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'instrument de prédilection de ceux qui veulent imposer aux forceps la dérégulation de l'économie mondiale, pour le plus grand profit de la finance internationale et des sociétés transnationales. Défendant le point de vue des pays du Sud, la CNUCED n'a rien à gagner à voir arriver à sa tête un homme qui a prouvé sa capacité à exiger des mesures économiques particulièrement défavorables pour les plus démunis. Les pays du Tiers Monde, regroupés au sein du G77, ont protesté pour ne pas avoir été consultés avant cette nomination, contrairement à l'habitude. Mais le bruit court que Kofi Annan, fragilisé par les révélations sur l'affaire "pétrole contre nourriture" concernant l'Irak, dans laquelle son fils est impliqué, aurait cédé facilement à la volonté des Etats-Unis.

Scène 3 : le 7 mars, George W. Bush a choisi John Bolton comme ambassadeur auprès des Nations unies. Cet ultraconservateur éprouve une réelle haine envers l'ONU, n'hésitant pas à déclarer : "L'immeuble du secrétariat de l'ONU à New York compte 38 étages. S'il y en avait 10 de moins, ça ne ferait pas une grosse différence." Il a tenté d'obtenir le départ de Mohamed El Baradei qui dirigeait l'institution des Nations unies chargée du suivi du programme de désarmement de l'Irak juste avant la guerre de 2003. C'est lui qui a obtenu que les Etats-Unis ne ratifient pas la Cour pénale internationale et qui s'est retiré de la conférence des Nations unies sur le racisme tenue à Durban en août 2001. Pour lui, l'ONU ne doit surtout pas entraver la politique étrangère des Etats-Unis. Il a même osé déclarer : "Les Nations unies ne peuvent fonctionner que lorsque l'Amérique les dirige." Il a au moins le mérite d'être clair, à défaut de paraître éminemment sympathique. Il est à ce point anti-ONU qu'une partie importante du Congrès américain (y compris certains Républicains) tente de s'opposer à sa nomination.

Scène 4 : le 10 mars, Bush a annoncé sa décision de proposer Paul Wolfowitz, numéro 2 du Pentagone et partisan acharné de l'invasion de l'Irak en 2003, comme candidat au poste de président de la Banque mondiale. On peut affirmer sans crainte que c'est la cerise sur le gâteau de ces dernières semaines.

Tout d'abord, la procédure de désignation du président de la Banque mondiale est particulièrement anti-démocratique et emblématique d'une conception impérialiste des relations diplomatiques. Alors que la bonne gouvernance est au cœur des recommandations adressées par la Banque mondiale aux pays du Sud, elle est incapable elle-même de respecter les règles minimales de la démocratie. Faites ce que je dis, pas ce que je fais ! C'est à un point tel que le président actuel, James Wolfensohn, banquier à New-York mais Australien de naissance, a dû prendre la nationalité états-unienne avant d'être nommé en 1995.

A écouter les responsables de la Banque mondiale, on pourrait croire que les années 1980 de l'ajustement structurel de sinistre mémoire sont bien loin, que la lutte contre la pauvreté est devenue la seule cause digne d'intérêt. Pourtant la politique menée par la Banque mondiale depuis plusieurs décennies s'inscrit dans une logique parfaite, sans rupture, et elle se fait toujours au bénéfice exclusif des grandes puissances qui sont à l'origine de sa création à Bretton Woods en 1944 (à un moment où la plupart des pays d'Afrique ou d'Asie n'avaient pas encore acquis l'indépendance) et qui la pilotent toujours aujourd'hui. C'est ainsi que la présidence en revient toujours à de grands banquiers ou à d'anciens responsables du ministère de la Défense des Etats-Unis. Ce fut déjà le cas avec la nomination en 1968 de Robert McNamara, chef d'orchestre de la guerre du Vietnam et qui a utilisé la Banque mondiale comme un véritable outil géopolitique au service des alliés stratégiques des Etats-Unis. Au cours des cinq premières années de la présidence McNamara, la Banque mondiale a accordé davantage de prêts aux pays en développement que dans les 23 premières années de son existence. Son but était d'acquérir un droit de regard sur les politiques pratiquées par ses clients... Il a ainsi soutenu les alliés stratégiques des Etats-Unis (comme Mobutu au Zaïre, les dictatures brésilienne et argentine, Pinochet au Chili, Suharto en Indonésie, Marcos aux Philippines, etc.). Nul doute que Wolfowitz s'inscrira dans la lignée de ce genre de président utilisant la Banque mondiale à des fins géostratégiques.

Officiellement, tous les administrateurs de la Banque mondiale pouvaient bloquer cette proposition de nomination. Cela s'est déjà produit au Fonds monétaire international (FMI), où le directeur général est toujours européen. En 2000, lors du départ du français Michel Camdessus, le secrétaire allemand aux Finances de l'époque, Caio Koch-Weser, qui était le candidat européen, avait fait l'objet d'un veto de la part des Etats-Unis et les Européens s'étaient ensuite mis d'accord sur la candidature de Horst Köhler. A la Banque mondiale, la nomination de Paul Wolfowitz a pourtant été approuvée à l'unanimité, preuve que les 24 groupes de pays représentés s'en accommodent finalement fort bien. Il est sans doute utile de rappe-

ier que la plupart des pays européens espèrent obtenir des Etats-Unis un renvoi d'ascenseur : le gouvernement français manœuvre pour que Pascal Lamy (socialiste...) devienne directeur général de l'OMC ou que Bernard Kouchner hérite du Haut Commissariat aux Réfugiés, le gouvernement belge avance la candidature de Marc Verwilghen au même poste, le pouvoir britannique lorgnait sur le Programme des Nations unies pour le développement (en fait c'est le Turc Kemal Dervis, ancien vice-président de la Banque mondiale, qui a eu le poste). Sans compter les pays qui espèrent avoir l'appui des Etats-Unis pour obtenir un siège permanent au conseil de sécurité : l'Allemagne, le Japon, le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Nigeria... Le grand marchandage continue, honteux mais bien réel.

Comment peut-on comprendre que la présidence de la Banque mondiale ne soit jamais revenue à un citoyen du Tiers Monde, en première ligne face aux défis du développement humain ? L'ancien numéro 2 de la Banque mondiale et prix Nobel d'économie 2001, Joseph Stiglitz, a d'ailleurs déclaré : *"Choisir le bon général dans la guerre contre la pauvreté ne garantit pas la victoire, mais choisir le mauvais accroît les risques de défaite."* Ce choix est sans doute dû au fait que le vrai combat n'est pas celui contre la pauvreté, malgré les discours officiels de ceux qui, dans le même temps, imposent des mesures qui répandent la misère...

La question de la légitimité des institutions multilatérales comme la Banque mondiale et le FMI est posée. Force est de reconnaître que les évènements des derniers mois démontrent qu'une autre architecture internationale est grandement nécessaire !

► DAMIEN MILLET ET ERIC TOUSSAINT

Euro May Day 2005

Travailleurs flexibles et temporaires, migrants, étudiantes ou chercheurs, licenciées ou employées rompues aux temps partiel, salariés à emploi discontinu, chômeuses volontaires ou non, sacrifiés sur l'autel de la rentabilité se battent pour de nouveaux droits collectifs. Le projet de constitution européenne (voir notre position p.4) fait impasse sur les droits sociaux, faisant de nous la chair à canon d'objectifs économico-financiers. Nous devons ainsi faire face à la généralisation de la précarité comme mode d'exploitation, au sein du néolibéralisme mondialisé.

Face aux menaces de plus en plus virulentes sur nos droits, de nouvelles formes de luttes apparaissent. Se réapproprier le sens du 1er Mai pour en faire une journée d'action, de parade festive et de débat autour de la précarité, tel est l'enjeu de l'EuroMayDay qui fait irruption à Milan avec des marionnettes géantes représentant le Saint précaire, les activistes priant à son effigie... L'an dernier cette initiative s'est répandue à Palerme, Barcelone, Dublin et Helsinki.

Cette année, le mouvement s'est étendu à de nombreuses autres villes dont Hambourg, Paris, Marseille, Séville, Liège, Berlin, Londres, Copenhague, Amsterdam, Lubjiana, Vienne et même Melbourne et New-York !

Le 1er mai est désormais l'affirmation de la puissance du nous, la convergence des luttes et la conjugaison des forces... Précaires de tous les pays...

► JÉRÔME DUVAL

VIENT DE PARAÎTRE...

Nous vous annonçons la parution du livre "Les tsunamis de la dette", écrit par Damien Millet et Eric Toussaint, en coédition CADTM - Syllepse, disponible depuis avril 2005.

Ce livre s'imposait. Les images du tsunami de décembre 2004 ont provoqué en nous une réaction empreinte à la fois d'infini respect pour les victimes, de solidarité pour les survivants meurtris et de colère devant l'absence de réponse à la hauteur de l'événement. Pour nous qui travaillons au quotidien sur la problématique de la dette, le lien avec ce qui se passait, bien qu'invisible, était évident. Dès lors, dans ce contexte, il nous fallait mettre en lumière tout un pan des enjeux internationaux, rendu flou par le déferlement d'une autre vague, politique et médiatique celle-là : les ressorts et les impératifs de la société du spectacle font trop souvent loi, privilégiant l'émotion, l'événementiel, le caritatif.

Donner à comprendre ! C'est ce que nous avons tenté de faire dès les jours qui ont suivi le tsunami : braquer les projecteurs sur les enjeux, sur les logiques à l'oeuvre, sur les indispensables clés de compréhension du réel sans lesquelles il est illusoire de penser pouvoir prendre la mesure de la catastrophe - et en empêcher d'autres. Ce livre vient compléter l'ensemble des actions entreprises dans ce sens. Il aboutit à des conclusions bien différentes de celles de nombre d'acteurs et de commentateurs de cette crise.

Cet ouvrage reprend le fil des événements dramatiques, et présente ensuite le cadre général des politiques imposées par les créanciers aux pays endettés, en prenant des exemples principalement dans la région et en insistant sur leur lien avec les catastrophes naturelles. Enfin, dans les trois derniers chapitres sont analysés et mis en perspective historique trois des principaux pays touchés par le tsunami : l'Indonésie, l'Inde et le Sri Lanka. Le livre comprend également des cartes géographiques, un glossaire et des fiches par pays qui facilitent la compréhension.



192 pages

9 euros (frais de port compris)

Vous pouvez le commander auprès du CADTM France (nos coordonnées figurent dans ce bulletin), ou bien en vous rendant sur la page correspondante du site web : www.cadtm.org/texte.php3?id_article=1280.

Dessin : Frédéric Chauveau

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 00 33 (0)2-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : mai 2005

Dessin : Stiki - ledessindulundi.site.voila.fr

CONSTITUTION EUROPÉENNE : POUR LE CADTM, C'EST NON !

La première version de ce texte a été écrite par Eric Berr. Discuté au sein du CADTM, il a été adopté comme position officielle de l'association.

Dans le débat sur le Traité constitutionnel européen entre partisans du "Oui" et ceux qui comme le CADTM sont partisans du "Non", il est curieux de prétendre que la directive Bolkestein est hors sujet. Si elle n'est pas reprise telle quelle dans le traité, ayons l'honnêteté de reconnaître que ce texte en contient les prémisses. En effet, les articles III-144 à III-150 laissent la porte ouverte à de futures directives Bolkestein, en précisant notamment que "*les Etats membres s'efforcent de procéder à la libéralisation des services au-delà de la mesure qui est obligatoire (...). La Commission adresse aux Etats membres intéressés des recommandations à cet effet*" (art. III-148). L'indignation d'organisations politiques qui avaient accepté, il y a plus d'un an, les contours de cette directive doit également nous interpeller sur le mode de fonctionnement de l'Union européenne, sur son manque de transparence et son déficit démocratique, à peine atténués par le traité constitutionnel. Cela explique en partie la méfiance des citoyens européens à l'égard d'institutions qui ne paraissent pas défendre leurs intérêts.

Il faudrait également nous expliquer par quel miracle la politique monétaire, qui, pour des raisons idéologiques, a pour unique objectif la stabilité des prix qui intéresse au premier chef les financiers et les spéculateurs, n'a pas eu de conséquences en matière de chômage, et que dire du pacte de stabilité et des politiques budgétaires restrictives jouant contre l'emploi ? La situation économique actuelle n'est pourtant pas surprenante. Elle est la conséquence de l'application de plus de vingt ans de politiques libérales que le traité se propose de pérenniser. Des politiques qui ne sont pas sans rappeler le contenu des programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés aux pays en développement et qui se sont soldés par plus de pauvreté et d'inégalités en de nombreux endroits du monde.

Suite à la crise de la dette qui les frappe depuis 1982, les pays en développement (PED) se sont vu imposés par leurs créanciers des politiques libérales qui sont à la base des plans d'ajustement structurel des années 1980 et des programmes de lutte contre la pauvreté des années 1990 menés conjointement par le FMI et la Banque mondiale. Ces politiques n'ont eu de cesse de limiter le poids de l'Etat en réduisant les dépenses publiques, en supprimant les subventions aux produits de première nécessité qui dès lors ne sont plus accessibles aux populations les plus démunies, en multipliant les privatisations d'entreprises publiques et plus généralement en le contraignant à adopter des politiques macroéconomiques restrictives. Elles ont aussi promu des stratégies de développement tournées vers l'extérieur et basées sur la libre concurrence, conduisant à la libéralisation des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux ainsi qu'à la déréglementation des marchés.. Si les problèmes d'endettement n'ont pas été résolus, bien au contraire, ces politiques se sont montrées économiquement irresponsables (elles sont à l'origine du déclenchement des crises financières de la seconde moitié des années 1990) et sociale-

ment dévastatrices. D'après le programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), 1,2 milliard d'individus vit dans l'extrême pauvreté (moins de 1\$ par jour) et 2,8 milliards se contentent de moins de 2\$ par jour. Les inégalités ne cessent d'augmenter entre pays - elles se sont accrues de 20% au cours du dernier demi-siècle - mais aussi entre habitants d'un même pays. Notons que les 1 % les plus riches gagnent autant que les 57 % les plus pauvres. Pire, les 7 plus grosses fortunes du monde possèdent ensemble plus que le PIB total du groupe des 50 pays les moins avancés (PMA) où vivent 700 millions d'individus. Dans le même temps, 850 millions de personnes souffrent de malnutrition, près de 1,2 milliard n'a pas accès à des points d'eau aménagés, 2,3 milliards n'ont pas d'infrastructures sanitaires correctes, 17% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire - soit 115 millions - ne sont pas scolarisés. Au total, 54 pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990 et 21 ont vu leur indicateur de développement humain (IDH) baisser au cours de la même période.

Ignorant ces résultats, les dirigeants européens nous demandent maintenant, au travers du Traité établissant une Constitution pour l'Europe, d'entériner l'application d'un programme d'ajustement structurel permanent. Tous les ingrédients sont présents pour une cure d'austérité perpétuelle. L'Etat est sommé de toujours plus se désengager ce qui se traduit par une discipline budgétaire toujours plus stricte (art. III-184 et III-194) qui empêche toute politique budgétaire de relance. Comme le principe de la majorité qualifiée ne s'applique pas dans le domaine fiscal, l'unanimité est requise en la matière (art. III-171) et il y a fort à parier que toute harmonisation ne pourra se faire qu'en s'alignant sur le moins disant. Dès lors, l'austérité budgétaire ne peut être réalisée qu'en réduisant les dépenses publiques et les subventions (art. III-167). Si la politique budgétaire devient inopérante, la politique monétaire est également restrictive puisqu'elle conserve son unique objectif de maintien de la stabilité des prix (art. I-30 et III-177). Alors que l'inflation n'est plus un problème depuis une quinzaine d'année, la poursuite de ce seul objectif n'obéit qu'à des considérations idéologiques privilégiant les détenteurs de capitaux.

L'heure est également à la suppression de toute entrave à la libre concurrence et à l'ouverture croissante des économies. Selon le refrain maintes fois entonné, les pays de l'Union européenne doivent respecter le principe d'une économie de marché où "*la concurrence est libre et non faussée*" (art. I-3, III-177, III-178 et III-185). Dans cette perspective, les services publics ne sont pas épargnés. Ils deviennent des "*services d'intérêt économique général*" (art. III-122) soumis à la concurrence (art. III-166) et ne peuvent plus bénéficier d'aides de l'Etat s'ils faussent ou simplement menacent de fausser la concurrence (art. III-167). La voie de la privatisation des services publics est ainsi ouverte. Les marchés du travail doivent être "*aptés à réagir rapidement à l'évolution de l'économie*" (art. III-203) ce qui implique plus de flexibilité. La libéralisation des services est acquise (art. III-130, III-146, III-147 et III-148), celle des mouvements de capitaux ne peut être remise en cause malgré les conséquences dramatiques qu'elle a déjà occasionnées en de nombreux endroits de la planète (art. III-156). Il est cependant un domaine qui échappe à la concurrence et qui doit être protégé. Il s'agit du commerce d'armes,

de munitions et de matériel de guerre (art. III-436) !

Si l'on ne peut évidemment pas mettre sur un même plan les membres de l'Union européenne et les PED, l'institutionnalisation du programme d'ajustement structurel européen ne pourra qu'entraîner plus de pauvreté et d'inégalités, comme ont déjà pu le constater de nombreux PED. Dès lors, quel crédit apporter à un texte dont l'objectif affiché est d'œuvrer pour "le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement" (art. I-3) ? Le volet social, qui constitue une avancée majeure pour les partisans du oui, envisage d'améliorer, entre autres choses, les conditions de travail, la sécurité sociale et la protection des travailleurs, l'égalité entre hommes et femmes, la lutte contre l'exclusion, tout en évitant "d'imposer des contraintes administratives, financières et juridiques telles qu'elles contrarieraient la création et le développement de petites et moyennes entreprises" (art. III-210). Sauf à considérer que "la concurrence libre et non faussée" est le moyen de réaliser ces objectifs, ce que les faits, têtus, ne cessent d'affirmer, l'objectif de progrès social a toutes les chances de demeurer un vœu pieu tant qu'il sera subordonné à l'économique (art. III-213). De la même façon, l'introduction d'un volet environnemental est un leurre. Car que penser d'un développement durable qui ne consacre que deux articles (sur 448 !) aux questions environnementales (art. III-233 et III-234) et nécessite l'unanimité pour agir ? Que penser d'une politique agricole commune qui ne fait aucune référence à la protection de l'environnement et se soumet toujours à une logique productiviste destructrice (art. III-227) ? Que penser enfin de l'action extérieure de l'Union qui soutient "le développement durable sur le plan économique, social et environnemental des pays en développement dans le but essentiel d'éradiquer la pauvreté" (art. III-292) et qui pour cela encourage "l'intégration de tous les pays dans l'économie mondiale, y compris par la suppression progressive des obstacles au commerce international" (art. III-292), mesures dont on constate chaque jour les effets dévastateurs sur les PED ?

Dès lors, puisqu'on nous demande si nous souhaitons poursuivre une construction européenne dominée par les questions économiques, le non pro-européen, qui repose sur des considérations sociales et environnementales, est légitime. Dire non à ce Traité, c'est vouloir remettre l'économie au service de l'Homme, c'est refuser une logique qui considère que l'"avoir plus" équivaut au "mieux-être", c'est considérer que les valeurs sociales et environnementales ont au moins autant d'importance que les considérations économiques, c'est enfin aider les PED à promouvoir un autre développement.

L'ÉQUIPE DU CADTM

BRÈVES

+ "Le rêve de l'homo capitalus"

Eurotunnel va demander à ses créanciers d'effacer allègrement quelque 4 milliards d'euros de dette pour le plus grand bonheur de ses actionnaires. C'est à peu près ce que les créanciers ont extorqué à la Tanzanie, au titre de service de la dette, entre 1980 et 2002... 4,3 milliards de dollars qui ont cruellement manqué aux services sociaux sur place. Moralité : passer l'éponge pour des actionnaires aisés semble acceptable à la finance internationale, mais arrêter le cauchemar "darwiniens" de 40 millions de Tanzaniens brisés par la dette, le sida et la famine... non.

GUILLERMO SINTES DIAZ

+ Destitution en Equateur

Le 20 avril dernier, le Parlement équatorien a voté la destitution du Président Lucio Gutierrez, alors que les manifestations populaires exigeant son départ avaient fait un mort : Julio Garcia, journaliste chilien qui s'était réfugié en Equateur pour fuir la dictature de Pinochet...

Depuis le 13 avril, des manifestants défilaient tous les jours à Quito, réclamant son départ aux cris de "Dehors Lucio", et reprenant le slogan des Argentins lors des événements de décembre 2001 : "Qu'ils s'en aillent tous". Gutierrez, avait été

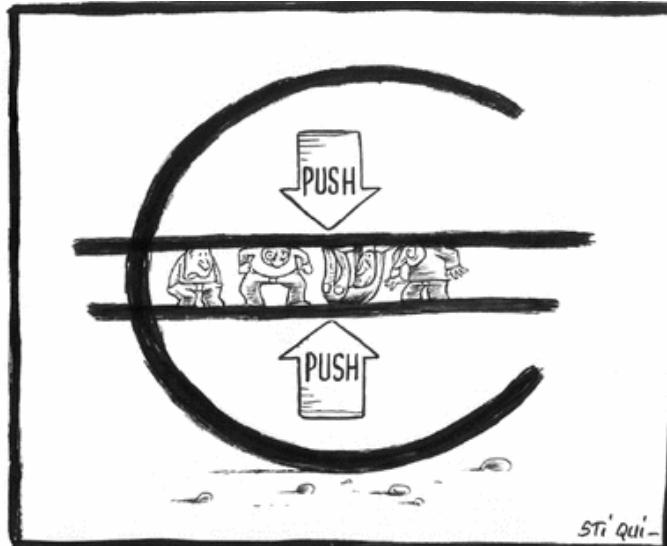
élu avec 55 % des voix en novembre 2002, sur un programme de réduction de la dette, de lutte contre la corruption et la pauvreté, avec le soutien des mouvements indigènes. Cependant, dès février 2003, il signait un accord avec le FMI, incluant l'arrêt des subventions au gaz à usage domestique, la privatisation de l'entreprise pétrolière nationale, des entreprises d'électricité et des télécommunications. En avril 2003, il s'engageait à nouveau, avec la Banque mondiale, à une série de réformes concernant les secteurs de l'éducation

, de la santé, de l'emploi, de l'infrastructure routière, de l'énergie, toutes visant au désengagement de l'Etat de domaines stratégiques. Concrètement, les Equatoriens durent alors subir une augmentation de 35 % du prix des combustibles, une augmentation de la TVA, une diminution du salaire des fonctionnaires. Rapidement le mouvement indigène, qui avait fortement contribué à son élection, lâcha le Président Gutierrez.

L'économie de l'Equateur, pays de 13,2 millions d'habitants, repose sur la banane, le pétrole et le tourisme. Fin 2002, le stock de sa dette était de 11,4 milliards de dollars, dont 2,7 dus aux créanciers du Club de Paris, avec lequel a été conclu un rééchelonnement portant sur 81 millions de dollars en juin 2003. L'Equateur consacre 40 % de son budget au service de la dette. Sur 100 dollars de recettes de la vente de son pétrole, 2 dollars seulement sont consacrés aux soins de santé.

Le Président par intérim, Alfredo Palacio, devra faire face au mécontentement populaire, touchant notamment le traité de libre échange avec les Etats-Unis, le plan Colombie, la cession de la base militaire de Manta à l'armée états-unienne, la dollarisation de l'économie, ainsi que les plans d'austérité conclus avec le FMI et la Banque mondiale.

ROSELINÉ PÉLUCHON



TOGO : LA FRANCE, PAYS DES DROITS DE L'ARME ?

Depuis le décès de Gnassingbé Eyadéma, "ami personnel" de Jacques Chirac et "ami de la France", le Togo traverse une grave crise politique. Après l'échec du coup d'Etat du 5 février 2005 perpétré par une clique de généraux gardiens de l'ancien régime et le tripotauillage constitutionnel mené sous la houlette de Charles Debbasch, Doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence, visant à instaurer une monarchie d'un autre temps, un simulacre d'élection a été organisé.

Le processus électoral a été entaché d'irrégularités certaines et manifestes : passage à tabac et mise en détention de militants d'opposition, saccage de locaux destinés à des réunions d'opposition, non délivrance des cartes d'électeur dans des zones favorables à l'opposition, etc. Les garanties minimales pour que se tiennent des élections libres et transparentes n'ont pas été respectées par le gouvernement autoproclamé de "transition" d'Abass Bonfoh. Que penser également du déroulement du scrutin et de son issue lorsque les moyens de communication avec le Togo (internet, téléphone mobile) sont coupés le jour du vote, empêchant ainsi de dénoncer les fraudes et de tenter de les faire cesser ? Que dire de l'attitude de l'armée qui prend possession des urnes, quand elle ne les brûle pas sur place, et empêche que les voix soient comptées en présence des partisans des deux camps ?

Dans ces conditions, l'élection de Faure Gnassingbé avec 60% des voix n'est pas étonnante. Elle a été orchestrée avec la complicité de la France qui a pris une part active dans la gestion de sa campagne basée sur des slogans ridicules tels que "l'avenir, pensez y Faure !" ou "avec Faure nous serons plus forts".

Malgré tout, Michel Barnier, le ministre français des Affaires étrangères, s'est félicité des conditions "globalement satisfaisantes" de cette élection, plaçant la France du côté des truqueurs. Comment la France, qui ne cesse de clamer qu'elle est la patrie des droits de l'homme, a-t-elle pu devenir, en cautionnant des pratiques frauduleuses et la violence, celle des droits de l'arme ? Comment peut-elle se satisfaire de cette élection togolaise tout aussi controversée que celle qui s'est déroulée en Ukraine, et pour laquelle elle avait si bien su, à juste titre, faire entendre sa voix protestataire ? Doit-on en conclure que la démocratie telle qu'elle est enseignée dans nos écoles serait réservée à nos "chères têtes blondes occidentales" ? Y aurait-il une noble démocratie pour l'Europe et une autre, au rabais, pour l'Afrique ?

En se plaçant du côté des assassins, la France laisse les Togolais à la merci des chars et des miliciens et les abandonne aux gourdins et aux machettes. Les premières victimes de la répression affluent dans les hôpitaux où il devient de plus en plus difficile de recevoir les soins les plus élémentaires.

La position actuelle de la France est une injure faite aux togolais, et plus généralement aux Africains. Elle nie les sacrifices de ceux qui sont morts au nom de cet idéal de liberté qui est le fondement même de la République. Car comme en 1789, le combat héroïque mené par la nation togolaise est tout aussi digne de celui qui fut mené jadis par ce tiers-état las de la domination de la noblesse.

Les Togolais veulent du changement et aspirent à la démocratie. Ils veulent se libérer de leurs chaînes et choisir leur propre voie. Cela passe par un changement politique mais aussi par une réorientation économique dont le préalable est l'annulation de la dette extérieure publique de ce pays. La France peut les aider à réaliser cette transition démocratique

dans la paix, en commençant par demander l'annulation du scrutin du 24 avril 2005 et la tenue d'une nouvelle élection réellement démocratique. Elle peut également œuvrer pour l'annulation de la dette des pays en développement. Il suffit pour cela qu'elle mette ses actes en conformité avec les valeurs "liberté, égalité, fraternité" qu'elle défend.

PIERRE CA'URO, ÉTUDIANT FRANCO-TOGOLAIS

MASCARADE ÉLECTORALE MEURTRIÈRE...

Après l'échec du clan Gnassingbé dans la perpétuation de la dynastie à cause de la mobilisation du peuple togolais et de certaines instances internationales, le pouvoir a organisé des élections présidentielles avec dispositif intégré et rodé de fraude massive. L'arsenal va de la révision partielle des listes électorales à la destruction d'urnes (13 % selon les autorités togolaises !), en passant par le vote de mineurs ou d'étrangers (dans certaines circonscriptions, l'opposition fait remarquer qu'il y plus de votants que d'habitants !).

Au fait de ces informations (voir notamment le travail de Survie), des militants d'Afrique XX1 et des Togolais ont organisé l'envoi de deux délégués pour observer la situation et relayer l'information autour des élections au sein du Comité de Soutien au Peuple Togolais. Ils ont retrouvé à Lomé des délégués de Survie, de la FIDH et des Allemands de Solidarité 24 avril. Ayant travaillé avec la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme, avec le collectif des associations de la société civile et des organisations syndicales du Togo qui avaient mis en place un dispositif d'observation du scrutin, ces témoins ont pu constater le caractère massif de la fraude et permettre à des contacts de continuer la collecte d'informations après leur retour en France.

Vous pouvez retrouver sur www.soutientogo.org les dernières informations du comité. Pour tout soutien : Afrique XX1 ("Soutien Togo") c/o CNT, 33 rue des Vignoles 75020 Paris.

RENAUD SAVÉAN

SUR LE WEB

+ **Libération Afrique** renaît sur le web, dédié à la solidarité internationale et aux luttes sociales en Afrique subsaharienne. A classer dans les favoris : www.liberationafrique.org

LIRE

+ **Le Togo, de l'esclavage au libéralisme mafieux**, par Gilles Labarthe, coll. Dossiers noirs d'Agir ici et Survie, éd. Agone, avril 2005. Un dossier fort à propos sur l'ex "Suisse de l'Afrique", qui démonte les principaux mécanismes et jeux d'influence étrangers qui ont contribué à ruiner l'équilibre économique et social d'une jeune nation devenue un espace off-shore coulant sous le poids de la dette. A lire d'urgence.

BRÈVE

+ Les sans papiers se meurent

Le 9ème collectif des sans papiers a engrangé une première victoire. Douze d'entre eux, en grève de la faim depuis le 17 mars, à l'Unicef puis à la Bourse du Travail, pour demander leurs régularisations ainsi que celles de tous les sans papiers, ont enfin été régularisés le 6 mai après 50 jours de grève de la faim. Le 3 mai, après avoir été transférés de force dans des hôpitaux, ils réintégraient vite la Bourse du travail, avant d'obtenir gain de cause... Pour les autres membres du collectif, le combat reste entier. Soutenons-les : <http://pajol.eu.org> ; 9eme_collectif@no-log.org

JÉRÔME DUVAL

EN DIRECT DES GROUPES LOCAUX

+ Nîmes

En mars et avril, le groupe CADTM de Nîmes a tenu son stand d'information dans le Gard et l'Hérault à plusieurs occasions : Carnaval des différences (Nîmes), fête Attac Hérault (Montpellier). Nous avons eu salle comble à Nîmes pour *Le Cauchemar de Darwin*, avec la présence de Claude Quémar, animé un débat à la suite d'un film *Bye bye Africa* lors du festival Ciném'Africain dans le village de Durfort et accordé une interview à une radio d'Alger au lendemain du sommet du G7 à Washington et de la réunion de printemps du FMI et de la Banque Mondiale, au sujet de leurs propositions pour la lutte contre la pauvreté. Contact : nimes@cadtm.org

+ Bordeaux

Le CADTM commence à avoir une certaine visibilité dans le monde associatif bordelais. Grâce à l'apport de jeunes étudiants dynamiques, nous serons présents, avec le groupe local de Poitiers, lors du festival Musiques métisses (www.musiques-metisses.com) qui se déroulera à Angoulême du 1er au 5 juin 2005. Dans l'immédiat, notre prochain temps fort est représenté par le 3ème Forum social local de la Gironde qui se tient du 11 au 15 mai 2005 à Bordeaux. Nous y organisons une projection-débat autour du film *Mémoire d'un saccage* de Fernando Solanas (voir agenda) et sommes associés à deux autres débats (le programme du fsl33 est disponible à l'adresse www.fsl33.net/IMG/plaquetteFSL.pdf).

Nous continuons de nous réunir le 3ème mardi de chaque mois à 20h au local d'Attac qui nous est gentiment prêté pour l'occasion. Ces réunions permettent de faire le tour de l'actualité de la dette et de mettre l'accent sur un thème particulier.

Contact : bordeaux@cadtm.org

+ Marseille

En mars, le groupe de Marseille a participé à l'avant-première du film *Le cauchemar de Darwin* au cinéma Les Variétés, en présence de Hubert Sauper ; le débat fut animé par Denys Piningre. Le 1er avril, la projection du film *Life & Debt* de Stéphanie Black a fait salle comble au cinéma Les Variétés ; elle fut suivie d'un débat avec Damien Millet et François Mauger. Le lendemain, une réunion a rassemblé une vingtaine de personnes afin de constituer la branche marseille du CADTM, avant une conférence animée par Damien à l'occasion de la sortie du livre *Les Tsunamis de la dette*. Nous remercions nos amis d'Aix venus nous nourrir de leur expérience.

Le CADTM Marseille est donc lancé ! Le 25 avril, Denys Piningre a présenté l'avant-première du film *The Take* et animé le débat qui a suivi la projection. Le 26, une réunion d'une petite dizaine de personnes a permis la préparation des activités à venir : le 14 mai, un apéro/débat dans le cadre de la journée internationale de la dette au bar-resto équitable *Le Grain de sable* avec description des huits objectifs du millénaire dans le cadre de la campagne "2005, plus d'excuses !", une projection du film *L'île aux fleurs* et un débat public clôtureront la soirée ; le 20 mai, projection/débat initiée par l'association Survie autour du film *Le prix de l'or*, avec présentation par Mickaël Grosos de la problématique de la dette au Mali. Contact : marseille@cadtm.org

UN PAS POUR LES ETATS-UNIS ?

Tandis que la dette extérieure totale de l'ensemble des pays en développement (PED) avoisine les 2 400 milliards de dollars, celle de la première puissance mondiale dépasse, à elle seule, les 3 000 milliards de dollars (Alternatives économiques, mai 2005). Son déficit des paiements courants s'élève à 660 milliards de dollars en 2004. Cela signifie que les Etats-Unis, et plus globalement l'ensemble des pays dits "développés", ont recours à l'épargne étrangère pour financer leur train de vie. Dans le même temps, les PED dégagent un excédent de plus de 150 milliards de dollars qui sert à financer les pays riches (et surtout les plus riches des pays riches) plutôt qu'à satisfaire les besoins essentiels de leur propre population. Ainsi, Pierre Jacquet, chef économiste de l'Agence française de développement (AFD), constate que "les réserves [en devises] de ces pays [les PED] se sont accrues de près de 300 milliards de dollars en 2003 et de plus de 375 milliards en 2004. Les réserves en devises de l'Afrique sub-saharienne se sont accrues de 4 milliards en 2003 et de 19 milliards en 2004. En gros, au lieu de se retrouver dans des importations de biens d'équipement ou de consommation, la sueur des pauvres se transforme en titres américains dans les caisses des banques centrales" (Le Monde, 26 avril 2005). Il conclut que "lorsque le pays le plus riche de la planète vit à ce point au dessus de ses moyens, le financement du développement des autres relève de la quadrature du cercle". Que font le FMI et la Banque mondiale ? Un pays aussi endetté devrait depuis longtemps être mis sous ajustement structurel...

ERIC BERR

ZAMBIE : TRISTE RÉALITÉ

Le gouvernement français va prochainement annuler une dette de 100 millions d'euros (130 millions de dollars) due par la Zambie, et se répandre dans les médias sur sa générosité auto-proclamée. Hélas, c'est à peine 2 % de la dette totale de la Zambie, qui s'élève à 6,8 milliards de dollars.

Les médias oublieront de dire que cette année, la Zambie dépensera deux fois plus pour le remboursement de sa dette que pour l'éducation de ses enfants... et cela ne va pas s'arrêter de sitôt.

Explication : La Zambie ayant atteint cette année le point d'achèvement de la initiative PPTE (pays pauvres très endettés), elle se verra "allégée" de 3,6 milliards de dollars de dette extérieure... dont les 100 millions d'euros de la France, mais chaque année, la Zambie devra emprunter des centaines de millions de dollars pour maintenir une croissance économique stable de plus de 5 % par an, comme le lui demande la Banque mondiale, pour ne pas relâcher sa discipline fiscale, comme le lui demande l'Union européenne, pour continuer d'appliquer des réformes économiques d'ajustement structurel... Et voilà la dette reconstituée...

Peu importe que 64 % des 10 millions d'habitants de la Zambie vivent avec moins de 1 dollar par jour, ou que près d'un Zambien adulte sur six soit porteur du virus du sida. Avec un peu d'oxygène, la Zambie va pouvoir en priorité continuer de rembourser sa dette. Mais en fait, tout se passe comme si les détenteurs de capitaux continuaient à faire les poches des asphyxiés...

GUILLERMO SINTES DIAZ

CARAVANE ALTERNATIVE AU NIGER

Du 18 au 26 mars, nos amis du RNDD, Réseau national dette et développement du Niger, ont organisé la première caravane des alternatives sociales.

La trentaine de participant(e)s montraient la diversité des forces investies dans le réseau : syndicalistes, étudiants, lycéens, journalistes, femmes, paysans. S'ajoutaient des représentants du réseau international, venu(e)s du Mali, de Côte d'Ivoire, de Belgique et de France. Pour ma part, j'y représentais le CADTM France. Un groupe de rap, Djoro G, a participé à l'expédition.

Cette première expérience s'est révélée on ne peut plus positive et enrichissante. Ne serait ce déjà que par ce que cela manifeste d'implantation du réseau dans le pays. Dans chaque ville traversée, la coordination départementale ou régionale avait préparé l'arrivée des caravaniers : rencontre avec les autorités locales, initiative publique, concert dans les villes étapes. Et le programme était chargé !! Une douzaine de villes en cinq jours, 900 km de trajet entre Niamey et Zinder. Sans doute même trop chargé pour aborder toutes les thématiques ciblées, pour rencontrer véritablement les populations les plus touchées par les effets de l'ajustement structurel.

Il faut dire que la situation sociale du pays, un des plus pauvres du monde selon le Pnud, créait un cadre propice. Le jour même de notre arrivée au Niger, plus de 100 000 personnes étaient descendues dans les rues de Niamey pour protester contre l'instauration de la TVA à 19 % sur les produits de première nécessité : sucre, lait, farine, tranches les plus basses de consommation de l'eau et de l'électricité. Elle est la conséquence des politiques imposées par l'Uemoa, Union économique et monétaire ouest-africaine, et le FMI. Ces politiques d'ouverture et d'abaissement des droits de douane ont occasionné une baisse des rentrées pour le gouvernement. Pour fournir des ressources à l'Etat, en absence d'une fiscalité basée sur la redistribution des richesses, le gouvernement n'a trouvé comme réponse que de s'attaquer aux plus démunis par l'impôt le plus inégalitaire qui soit.

Les mobilisations ont donc rythmé notre séjour : opérations villes mortes, marches interdites, arrestations des animateurs de la coalition contre la vie chère... C'est toute la population qui s'est opposée à ces choix, décidés aussitôt après la réélection du président Tandja, par une loi rectificative dont, bien entendu, il n'avait pas été question lors de la campagne. La population s'est sentie flouée, trompée. Ces mesures s'ajoutaient à une saison agricole catastrophique de par la sécheresse et l'invasion des criquets. Le mil, produit de base de l'alimentation, a vu son prix doubler à 20 000 francs CFA le sac. Le salaire minimum y est de 40 000 Francs CFA et être salarié est rare ! Alors voir la facture d'eau et d'électricité quasiment doubler, c'était trop.

Il était donc évident que le discours du réseau sur l'endettement du pays, les ajustements imposés depuis des décennies 'parlait' à la population des villes traversées.

Le rythme intense de la caravane imposait des arrêts courts dans les villes. Passées les rencontres incontournables avec les autorités locales (préfets mis en place par le gouvernement, mai-

res qui venaient, pour la première fois d'être élus, chefs traditionnels dont le poids est très important et le lien très fort avec les habitants) les caravaniers rencontraient la population locale : intervention sur la place publique, de quasi petits meetings en langues locales, conférences débat s'adressant essentiellement aux militant(e)s des coordinations locales, et dans les villes étapes, concert de Djoro G, et souvent animations avec des groupes locaux. Et ce sont ces concerts qui ont touché le plus de monde, le groupe s'étant pleinement investi dans la caravane : slogans intégrés au concert, morceaux spécialement écrits sur le thème. Le message passait vers la jeunesse !

Diverses thématiques ont pu être abordées tout au long du trajet : artisanat à Dosso, agriculture et OGM à Konni, l'eau à Zinder. Sur la base d'expériences locales, ces débats ont enrichi la réflexion sur des points clés : la privatisation de l'eau contre le libre accès, une agriculture saine visant à nourrir les populations locales contre une agriculture d'exportation... On peut regretter que des thèmes prévus n'aient pu être abordés, la jeunesse et la situation faite aux femmes en particulier. Mais cette caravane n'est qu'une première, elle sera suivie d'autres, vers le Nord du pays en particulier (Agadez...).

Le RNDD a donc du travail devant lui, mais cette caravane a été une étape essentielle pour mettre au centre du débat la question de la dette et ses conséquences. L'écart, le gouffre même, entre les politiques menées et les besoins des populations nous est apparu clairement. Il en est ainsi des effets de l'initiative PPTE dont le Niger est partie prenante. Les fonds dégagés par l'initiative ont été présentés par le président comme étant son programme personnel ! Les classes, les cases de santé ont été construites, parfois là où elles n'étaient pas prioritaires mais surtout sans les moyens de les faire fonctionner. Les populations devront donc payer pour le salaire des enseignants (précaires non formés) et des infirmiers si elles veulent voir fonctionner ces lieux ! Alors que les richesses du pays sont bradées aux multinationales, l'uranium à Areva, l'eau à Vivendi ou à des groupes chinois, etc...

De retour à Niamey, fourbus, nous retrouvions l'actualité sociale. Alors que nous allions participer au journal de Radio Alternatives, le responsable de la radio était arrêté sous nos yeux sans mandat, pour complot contre la sûreté de l'Etat !! Cette arrestation suivait celle des principaux animateurs de la coalition contre la vie chère. Aussitôt le réseau CADTM lançait un appel large pour la libération des emprisonnés qui trouvera un écho dans la sous-région et en Europe.

Depuis, après une nouvelle journée ville morte massivement suivie, le gouvernement a reculé. La TVA est supprimée pour le lait et la farine, l'eau et l'électricité ne sont concernées que pour les tranches de consommation les plus fortes. Seul le sucre est touché. En parallèle est créée une taxation des activités économiques, et une augmentation de la taxe foncière.

Le hasard des dates a permis d'illustrer la nécessité des mobilisations sociales pour faire bouger les choses. Les caravaniers ont été un des éléments de cette mobilisation-sensibilisation.

CLAUDE QUÉMAR

Oui pour l'adhésion au CADTM !

B18

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____ @ _____

[] Adhère au CADTM France : [] 10 euros [] 5 euros (petits revenus)

[] M'abonne aux publications du CADTM : [] 38 euros [] 22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau